## STIFTUNG FREIE VORSORGE

FÜR ÄRZTE UND ANDERE AKADEMISCHE BERUFE

## Annonce de séjour à l'étranger

Titre :	Monsieur	Madame	Date de naissance :
Nom :			Prénom :
Rue :			Numéro :
NPA:			Lieu:
Pays :			Nationalité(s) :
E-mail :			Téléphone :
(ci-après « personne a	assurée »)		
1. Autres donnée	es		
N° AVS :			N° d'assurance :
annoncé au préalable pour une durée limité conditions supplémer Conformément à l'art abandonner l'assuran l'étranger d'une durée maintenir l'assurance la VZ BVG Rück SA	à la fondation par écrit de. La poursuite de l'antaires.  5.2 : La personne ass ce après son expiratio de supérieure à deux ans de pour une durée limité de t peut être soumise à départ est sans intention deranger : deran	t. Le cas échéant, la ssurance est laissée surée annonce tout d on (conformément à s à l'avance et par éc de (conformément à à des conditions sup n de m'établir de m	s. Tout séjour à l'étranger d'une durée supérieure à deux ans doit être VZ BVG Rück SA examine s'il est possible de maintenir l'assurance à l'appréciation de la VZ BVG Rück SA et peut être soumise à des lépart de son domicile en Suisse à la fondation afin que celle-ci puisse l'art. 4.4). La personne assurée annonce à la fondation tout séjour à crit. Le cas échéant, la VZ BVG Rück SA examine s'il est possible de l'art. 4.4). La poursuite de l'assurance est laissée à l'appréciation de pplémentaires.  anière durable et définitive à l'étranger.
Date :			
Nom :			Prénom :